SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 1er mai 2025 (PV-CX700)
12h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
Mme Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX700-01-05-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot de la présidence
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 avril 2025 (CX699)
5. Affaires découlant
6. Correspondance et information
7. CRAC et CIRRAC – Désignation du représentant du Syndicat
8. Planification des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
9. Rapports des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
10. Huis clos – Horaire de travail du personnel
11. Date de la prochaine réunion régulière : 15 mai 2025
12. Clôture de la réunion

CX700-01-05-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le Président souhaite la bienvenue aux collègues.

Le Président souhaite particulièrement la bienvenue aux professeur.es Lyne Cloutier, Chloé Fortin-Bergeron et Marc Beauregard, élu.es respectivement aux postes de secrétaire, de vice-présidente aux affaires universitaires et de vice-président aux affaires syndicales, et qui débutent leur mandat en ce 1er mai 2025.

Le Président propose un tour de table de présentation.

CX700-01-05-2025-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 700e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX700-01-05-2025-03 Mot de la présidence

Le Président adresse un mot à ces collègues afin de souligner l'expérience et la diversité départementale de la nouvelle équipe du comité exécutif. Il transmet son souhait de travailler au sein d'une équipe unie où chaque membre joue pleinement son rôle en tant que porteur de dossier tout en étant disposé à apporter un soutien aux autres membres.

CX700-01-05-2025-04 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 avril 2025 (CX699)

PV-CX699-10-04-2025

Le Président présente le procès-verbal de la 699e réunion du comité exécutif tenue le 10 avril 2025.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 699e réunion du comité exécutif tenue le 10 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX700-01-05-2025-05 Affaires découlant

Le Président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique qu'il a transmis au Service des ressources humaines la décision du comité exécutif d'octroyer 0,25 dégagement à la professeure Mireille Dubé (*cf. PV-CX699-10-04-2025-07*). Les membres de l'exécutif poursuivent les échanges sur le même thème en discutant de la décision de reporter à l'année 2025-2026 un résiduel de dégagement pour un travail effectué durant l'année 2024-2025.

Le CAU confirme que le Secrétariat général de l'UQTR a procédé à la nomination des professeur.es Thierry Nootens et Mélissa Thériault à titre de membres du Comité de toponymie (*cf. PV-CS371-17-04-2025-08*).

CX700-01-05-2025-06 Correspondance et information

Le Président indique que les retenues à la source du mois d'avril 2025 ont été payées.

- RAS avril 2025 : ARC : 4 327,04$; MRQ : 8 865,56$

Le CAU présente une demande d'une professionnelle de recherche du Centre de nutrition, santé et société de l'Université Laval. Celle-ci sollicite la collaboration du Syndicat afin qu'il achemine aux professeur.es de l'UQTR un sondage. Après discussion, les membres du comité exécutif déclinent la demande en raison qu'il revient à l'Université de communiquer ce genre d'étude et aucune information en lien avec les considérations éthiques n'ont été transmises.

CX700-01-05-2025-07 CRAC et CIRRAC – Désignation du représentant du Syndicat

Le Président mentionne que son mandat à titre de représentant au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) a été renouvelé par le Comité exécutif (cf. *PV-CX698-20-03-2025-09*), mais qu'il est prêt à céder sa place, ainsi qu'au Cartel intersyndical du régime de retraite et des assurances collectives (CIRRAC), considérant la charge de dossiers qui lui incombe à titre de président. Il indique qu'une personne professeure extérieure au Comité exécutif pourrait être intéressée.

Après discussion, les membres du Comité exécutif émettent la recommandation de proposer les rôles de représentations à la prochaine personne qui occupera la trésorerie du Syndicat.

CX700-01-05-2025-08 Planification des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

La Président indique qu'il y aura une première rencontre entre le Syndicat et l'administration le 2 mai 2025 pour notamment discuter du plan de travail du Chantier sur les structures de la gestion académique. Le Président, la VPRT, la VPAU et le CAU y représenteront le Syndicat.

Le Président rappelle que le Comité exécutif est invité à participer à une réunion le 6 mai 2025 avec les procureur.es du Syndicat, Me Gabriel Hébert-Tétrault et Me Asma Medjedoub, pour discuter des modèles proposés dans le cadre du Chantier et des enjeux relatifs à la convention collective.

Le Président invite ses collègues à échanger sur les enjeux qui préoccupent le Syndicat et les professeur.es en lien avec les modèles proposés.

Après discussion, les membres du Comité exécutif identifient :

Les enjeux :

- Autonomie départementale
- Lieux de décisions :
  - Conseil de regroupement;
  - Comité exécutif de regroupement.
- Gouvernance (nomination et constitution)
- Allocation / gestion des ressources :
  - Matériel et humaines (art. 1.21 a VII et VIII de la convention collective).
- Statut et autonomie des vice-doyens, des directions administratives :
  - Qui?
  - Provenance?

- Partage des responsabilités :
  - Autonomie;
  - Imputabilité.

Les éléments à surveiller :

- Collaboration de l'administration avec le SPPUQTR;
- Calendrier de travail;
- Mécanique du déploiement du modèle retenu.

Les demandes d'informations :

- Rôle de la Commission des études dans le choix d'un modèle;
- Composition de la Commission des études dans le modèle retenu.

Les membres du Comité exécutif échangent sur la possibilité de prendre position sur un choix de modèle. Le rôle du Syndicat étant de défendre la convention collective, il est décidé de présenter les enjeux aux professeur.es et de demander à l'administration les informations manquantes. Il est rappelé que toutes modifications à la convention collective doit obligatoirement être préalablement acceptée à la suite d'un vote secret lors d'une assemblée générale des membres.

Les enjeux identifiés seront présentés aux délégué.es syndicaux lors de la prochaine réunion du Conseil syndical prévue pour le 22 mai 2025.

CX700-01-05-2025-09 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
   - Prise de connaissance des dossiers.

2. **Trésorerie**
   (poste vacant)

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   - À venir le 22 mai 2025 : *4 à 6 Engagement syndical*
     - Activité annuelle pour remercier les professeur.es impliqué.es dans un comité syndical durant l'année 2024-2025;
     - Le 8e Prix d'engagement syndical sera remis au professeur retraité Pierre-Léon Trempe à cette occasion.
   - À venir le 12 juin 2025 : Souper annuel pour souligner la prise de retraite en 2024 de professeur.es.
   - Début du processus de remises des bourses à des élèves d'écoles secondaires et à des étudiant.es de collèges.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   - La VPAU présente le rapport de la VPAU sortante.
   - 28 avril 2025 : réunions du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UQTR. Le budget 2024-2025 a été reporté à l'année 2025-2026.
   - Réception de l'analyse du procureur du Syndicat concernant le maintien du statut de membre à une instance de l'UQTR d'une personne professeure au retour d'une demie AÉR. Le Comité exécutif, après lecture et discussion, communiquera avec le secrétariat général de l'UQTR pour assurer le suivi nécessaire afin de permettre à la personne professeure de pourvoir récupérer sa fonction de membre de l'instance au retour de sa demi-AÉR.

- 30 avril 2025 : réunion du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail (CMSST) :
  - Réévaluation des lieux pour les trousses de premiers soins à venir automne 2025. Mention particulière du pavillon Michel-Sarrazin – les trousses étaient dans des bureaux sous clés;
  - Prise en charge SST des stagiaires par le Bureau soutien au développement de l'apprentissage expérientiel. Depuis septembre 2021, les stagiaires sont couverts par la CNESST. L'UQTR est maintenant conjointement responsable avec le milieu de stage. Comité de travail formé avec des gestionnaires, coordonnateurs et départements. Travaux sur les rôles et responsabilité des acteurs de l'UQTR et identification des risques encourus par les stagiaires;
  - Comité institutionnel santé sécurité (CISS) : les membres ont reçu sept heures de formation par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales.
  - Étude en cours pour l'ajout de nouvelles signalisations lumineuses pour mieux gérer les passages piétonniers.
- Réactivation du comité alimentaire de l'UQTR. Les détails sont à venir. La VPAU y représente le Syndicat, la Secrétaire se montre intéressée à prendre le relais à compter de la session automne 2025.
- Rencontres de transition entre la VPAU entrante et sortante.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Annulation d'un cours obligatoire dû à un nombre insuffisant d'étudiants. Utilisation non autorisée de la réserve de la personne professeure (art. 10.12). Suspension de délais accordée. Demande au procureur de rédiger le grief.
- Prestations pour congés parentaux et de maternité. Lettre d'entente signée.
- Refus d'achat de cours en réserve par deux professeurs. Cas réglé à la satisfaction des professeurs. Lettre d'entente à venir.
- Lettre d'entente no. 4. Répartition des postes et embauche des professeur.es. La consultation a pris fin le matin de la réunion du Comité exécutif. L'analyse sera présentée ultérieurement.
- Responsables de programmes bet (non) reconnaissance – Dégagements. Listes des responsables (non) dégagés & convention collective. Critères & raisons versus équité. Informations fournies à 2 professeurs. Dossier à transférer à la VPAU.
- Flexibilité de la tâche – Cours en réserve, en fiducie et en appoint. Discussion à propos des divers exemples de flexibilité dans la tâche. Rencontre à venir avec le Service des ressources humaines de l'UQTR.
- Paiement des frais de scolarité. Avis juridique reçu du procureur. Demande de précisions à l'égard des frais de déplacement. En attente de ce deuxième avis juridique.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- 24 et 25 mai 2025 : Participation à la réunion du Conseil fédéral de la FQPPU.
- 30 avril 2025 : Participation à une audience.
- Intervention à venir auprès de l'administration concernant les UBR de fonctionnement (ex. fournitures pour enseigner).
- Invitation lancée au Doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP), M. Vincent Cantin, pour évaluer l'expérience d'une

première année de Direction départementale par intérim provenant d'un autre département.

- Signature de cinq lettres d'entente :
  - Renonciation au report de l'échéance du 2e contrat d'une professeure (congé maternité);
  - Report du solde des dépenses non utilisées au budget selon 14.04 et 14.05;
  - Retards pour l'adoption des politiques départementales en raison de la nouvelle convention collective;
  - Application de la lettre d'entente no. 4 – durée du 1er contrat des professeur.es embauché.es en 2024-2025;
  - Promotion à venir (% services à la collectivité).
- Climat de travail malsain allégué dans un département (micro-agressions – origine ethnique). Dépôt du rapport – psychologie organisationnelle. Médiation en voie d'être terminée. Intégration à la tâche (service à la collectivité).
- AÉR non recommandée par les Vice-recteurs académiques – modifications au projet. Possibilité de modifications de dates sur 1 an.
- Avis disciplinaire pour incitation à la violence – Question d'un examen (antérieur). Dossier clos. Attente d'un retour du Service des ressources humaines (SRH) pour deux modifications à l'avis disciplinaire.
- Ingérence dans le processus d'embauche par une personne professeure. Convocation par le DGAAP et SRH. Rappel des attentes. Dossier clos.
- Accès aux renseignements personnels détenus par SPPUQTR à l'endroit de ses membres – Allégation de 47.2. 1re réponse. Demande d'avis de réponse au procureur. 2e réponse. Dossier clos.
- Convocation – déclaration de prestation d'enseignement non offerte. Rencontre préparatoire le vendredi 2 mai 2025. Prochaine rencontre mardi le 6 mai 2025.
- Tâche et retraite graduelle. Rencontre avec la personne professeure.
- Climat de travail, ingérence et atteinte à la réputation. Rencontre avec la personne professeure. Demande d'intervention auprès du DGAAP.
- Activités professionnelles extérieures (clause 23.09 de la convention collective). Échanges avec la personne professeure.
- Dégagement rétroactif et allégement de tâche refusé – Annexe E art. 1.2. Rencontre avec la personne professeure le 1er mai 2025.
- Allégement de tâche et dette de cours. Discussions en comité des relations de travail.
- Demande de modifications à un procès-verbal antérieur. Rencontre avec la personne professeure à venir.
- Projet-pilote concernant les locaux : gestion de l'espace – partage de bureau sur une base volontaire. Analyse préliminaire : 14% oui à un partage; 56 % non à un partage. Taux de participation : 67 %.
- Perfectionnement art. 14.02 et 14.05 de la convention collective – critères d'attribution. Listes avec/sans clause résolutoire. Clarification des critères d'attribution. En attente des listes révisée et allouée.
- Révision et adaptation du texte de la convention collective par réviseure externe – rédaction inclusive. Rencontre avec la directrice du Service des relations de travail, Me Houda Souissi, le 1er mai 2025.

7. **Présidence**
   - Période de transition entre la présidence entrante et sortante.

CX700-01-05-2025-10 Huis clos – Horaire de travail du personnel

Le Président demande au CAU de présenter le point.

Fermeture des bureaux durant la période estivale
Le CAU indique que les bureaux du Syndicat fermeront pour la période estivale du lundi 23 juin 2025 au vendredi 15 août 2025.

Réduction de la semaine de travail
Le CAU explique que la convention collective du Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR sert de cadre de référence pour établir les conditions de travail du personnel du SPPUQTR. Le CAU rappelle que le Comité exécutif accorde la réduction de la semaine de travail à 32h sans réduction de traitement avant la fermeture des bureaux du Syndicat pour la période estivale et après l'ouverture desdits bureaux. Pour l'année 2025-2026, il s'agit des semaines du 12 mai, du 19 mai, du 26 mai, du 2 juin, du 9 juin, du 16 juin, du 18 août et du 25 août 2025.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent en accord avec les dates proposées et ils ne jugent pas nécessaire de promulguer le huis clos.

CX700-01-05-2025-11 Date de la prochaine réunion

Le Président rappelle que le Comité exécutif se réunira le jeudi 15 mai 2025.

CX700-01-05-2025-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 10.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion